

Councillor, York Centre - Ward 9
City Hall, 2nd Floor
100 Queen Street West, Suite C53
Toronto, Ontario, M5H 2N2

Tel: 416-392-4021 - City Hall
Fax: 416-392-7109
councillor_augimeri@toronto.ca
website: www.mariaaugimeri.com



Eric Buitenhuis
Premier vice-président des opérations Novotel, Canada
3670 Hurontario Street
Mississauga ON L5B 1P3

31 mars, 2010

Cher M. Buitenhuis,

J'ai récemment eu l'occasion de rencontrer un groupe d'employés de l'Hôtel Novotel North York et de l'Hôtel Novotel Mississauga, tous deux gérés par Accor.

Je suis troublée par leurs comptes-rendus; que la direction a exercé des représailles sur les employés. Ces représailles incluent le risque de perdre leur sécurité d'emploi. Comme présidente du Conseil communautaire de North York, je suis particulièrement préoccupée par la conduite de votre administration à l'hôtel Novotel North York, qui opère sur le territoire municipal.

Les droits du travail en Ontario

Comme vous le savez, la loi en Ontario interdit la menace des supporteurs de syndicats, ainsi que les tentatives du cadre d'administration d'influencer le résultat d'un vote syndical. The employés qui ont récemment immigré au Canada, ainsi que les employés à faible revenu, sont particulièrement vulnérables aux menaces à leur sécurité économique.

Je suis au courant du fait qu'Accor est inculpé de nombreux abus de droits de travail ontariens devant la Commission des relations de travail de l'Ontario. Compte non tenu des résultats de ces audiences, je veux réitérer mes attentes que les employeurs au Toronto agissent conformément au code du travail provincial.

L'engagement public d'Accor

Je me souviens bien quand nous avons accueilli Accor comme un hôtelier français bien connu pour faire part de nos efforts de revitalisation au North York City Centre dans les années 1980. Accor avait la réputation d'être un employeur progressiste et ouvrieriste,

démontré par son contrat célèbre vis-à-vis les droits des syndicats, lequel spécifie de « ne pas opposer les tentatives de syndiquer ses employés. »

Cependant, j'ai vu un poste en-ligne où un vice-président régional d'Accor félicitait un membre du personnel de gestion d'avoir aidé à « empêcher quatre campagne de syndicalisation. » J'ai aussi vu une copie de la lettre distribuée aux employés de l'Hôtel Novotel Mississauga quelques jours avant une élection syndicale, poussant les employés à « voter no. » Je suis très inquiète après avoir entendu les comptes-rendus des employés, citant les représailles qui sont survenues après être devenus partisans actifs de la campagne de syndicalisation.

L'Hôtel Novotel North York est un édifice important dans notre ville, se trouvant à côté du North York Civic Centre et construit sur le territoire municipal. Je crois que c'est dans l'intérêt de tous qu'Accor suit à la lettre et dans l'esprit la Loi de 1995 sur les relations de travail, et qu'il honore son engagement aux droits syndicaux.

Sincèrement,



Conseillère municipale Maria Augimeri
Quartier 9 – York Centre
Ville de Toronto

CC : L'honorable Jérôme Cauchard, Consul général de la France, Toronto